

ESPACES NATURELS SENSIBLES



Le Cirque de l'Essonne, un amphithéâtre naturel d'exception

Publié le : 30.05.2018, dernière mise à jour : 30.05.2018

Depuis près de vingt ans, le Département et les acteurs du territoire veillent sur le Cirque de l'Essonne. Cette année, cet espace naturel sensible en danger bénéficie d'un plan programme solide fédérant l'ensemble des acteurs autour de sa protection et de sa valorisation. Place à l'action !



Le Cirque de l'Essonne, un espace naturel sensible à protéger@DR

Samedi 26 mai, le Département de l'Essonne, l'agglomération Grand Paris Sud, le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Essonne (CAUE), le Siarce ainsi que les villes de Corbeil-Essonnes, Lisses et Villabé se sont engagés ensemble pour la préservation et la valorisation du Cirque naturel de l'Essonne. En signant la convention cadre "nature en ville", ils investissent 6,5 M€ pour le site, dont 2,4M€ proviennent du Département.

"Un an après son classement en Espace naturel sensible, la convention prévoit l'aménagement de chemins piétonniers et de jardins partagés, mais aussi la mise en place d'actions de sensibilisation, ou encore la création d'une association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap)", explique François Durovray, président Département de l'Essonne.

Un espace naturel sensible

À la frontière de Villabé, Lisses et Corbeil-Essonnes, le Cirque de l'Essonne s'étend sur 130 hectares et se compose d'une mosaïque de milieux naturels qui font toute sa richesse : ormaies, frênaies, zones humides, fossés, mares, espaces agricoles...

Pas moins de 10 espèces de mammifères, 54 espèces d'oiseaux, 26 espèces de papillons de jour et 28 espèces de libellules y sont dénombrés. Toutefois, cet espace naturel remarquable fait l'objet de vandalisme, de dépôts sauvages, de pollutions et d'occupations illégales (cabanons et jardins potagers) qui mettent en cause son équilibre écologique. La convention cadre signée le 26 mai, et son plan d'actions, étaient donc indispensables. *"Il ne s'agit pas de mettre le site sous cloche"*, rassure David Pecquet, responsable des Espaces naturels sensibles au département de l'Essonne. *"L'enjeu est de protéger la nature et de maintenir l'agriculture"*.

Concrètement, l'aménagement !

Des travaux prioritaires ont déjà été engagés fin 2017 : nettoyage et/ou réouverture de voiries, chemins et sentiers, résorption de la publicité sauvage, élagage de sécurité, installation de chicaneaux aux entrées, restauration de pelouses calcaires.

Le programme de travaux débutera prochainement avec les études techniques préalables et de conception de l'aménagement. Il se poursuivra jusqu'en 2023 avec des chantiers de réhabilitation, hydrauliques, écologiques et paysagers, et enfin les opérations d'aménagement. *"La convention prévoit la réalisation d'observatoires, de passerelles, de signalétique, de parkings, de barrières, d'un jardin pédagogique et bien d'autres"* confirme Brigitte Vermillet, vice-présidente en charge du développement durable et de l'environnement.

"Point d'orgue du projet, la création d'accès, des chemins de randonnée et des belvédères permettront une réappropriation de ce lieu d'exception par ses riverains. Un programme fédérateur à la hauteur de l'enjeu environnemental", conclut François Durovray.

SUR LE MÊME THÈME

APPEL À PROJETS

Le Département soutient les acteurs du développement durable

ENVIRONNEMENT

Concours de fleurissement 2018

HABITAT

Rénover sa maison et être autocitoyen, c'est possible !

DERNIÈRES ACTUS

APPEL À PROJETS

Le Département soutient les acteurs du développement durable

Depuis longtemps, le Département soutient les associations de protection de l'environnement et du développement durable. Cette année, son dispositif d'accompagnement évolue avec la création d'un appel à projets qui fera émerger